



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

CADRE, CONTEXTE, PRINCIPES DE TRAVAIL DE L'AGENCE

Minimisation du recours à la machinerie

Travail sur l'enveloppe du bâti

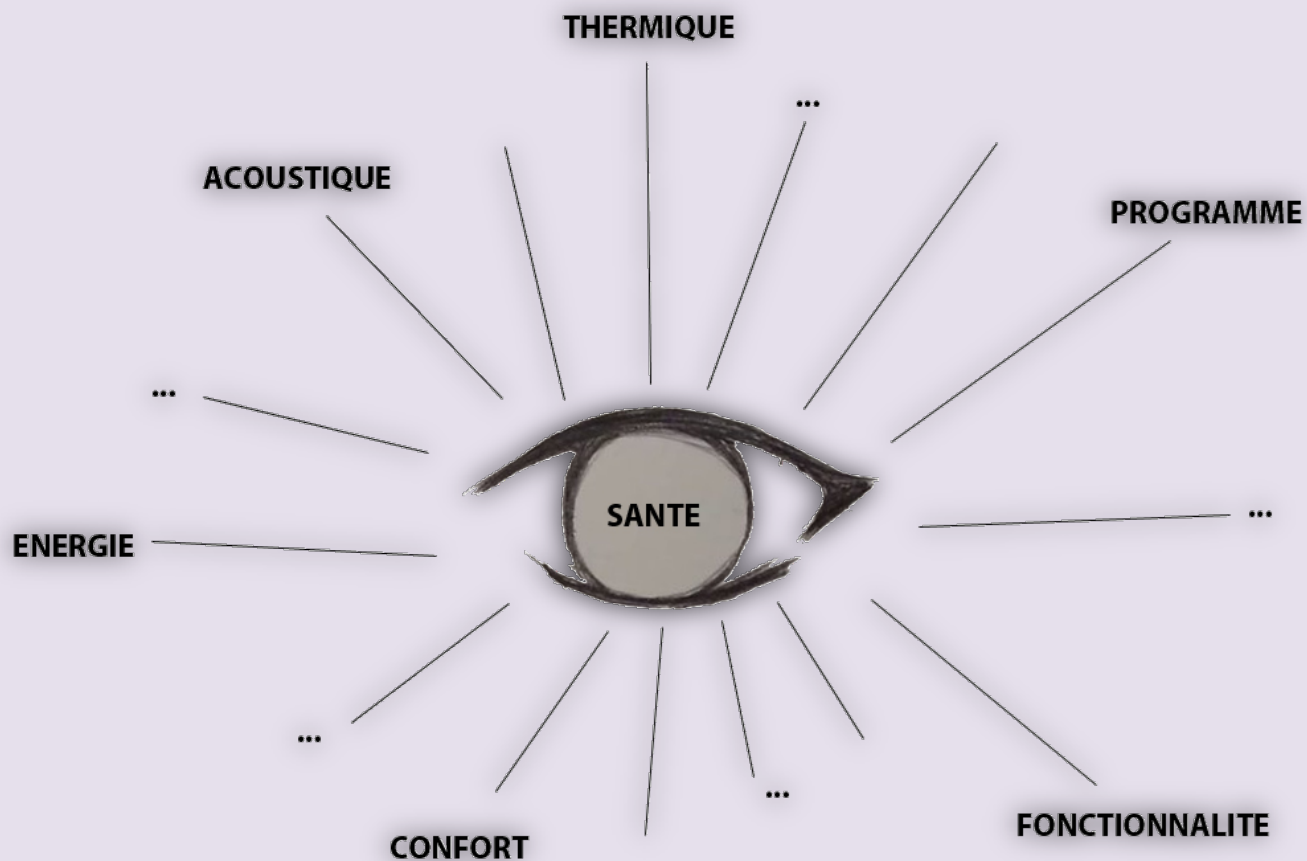
Travail d'intégration à l'environnement

HUMAIN AU CŒUR DU PROJET

ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

LA SANTE AU CŒUR DU PROJET



L'EXIGENCE D'UNE VISION GLOBALE



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

EXIGENCES AVANT CHANTIER

Fédérer les acteurs du projet autour de convictions communes
MAITRISE D'OUVRAGE – MAITRISE D'ŒUVRE – MAITRISE D'USAGE

Approfondir nos connaissances

Formaliser ces convictions

ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

OUTILS / METHODES AVANT CHANTIER

Défendre ses convictions dès l'amorce



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

OUTILS / METHODES AVANT CHANTIER

INSCRIRE LES CONVICTIONS
 « DE BOUT EN BOUT »



Maître d'ouvrage
 Commune de Combovin
 26120 COMBOVIN
 Tel: 04 75 59 82 71

**Rénovation d'un bâtiment destiné à
 recevoir la mairie
 105 rue du 22 juin 1944
 à COMBOVIN**

Démarche DDQE



APS
 28 novembre 2018



AGENCE JOMAIN - REY HUET

Lydie JOMAIN - Architecte DPLG DDQE
 Agence JOMAIN / REY-HUET
 GIRODET CONCEPT C
 26 500 VALENCE
 tel:04.75.59.59.33 fax:09.85.55.40.76
 l.dn@rhes.fr

BUREAU DE CONTROLE

DEKRA industrial SAS
 Rémy IAPTEFF
 2, place Edmond Regnaud
 Novelparc, Lot 7A
 26 500 VALENCE
 tel:06.19.70.34.93
 remy.iapteff@dekra.com

C.S.P.S.

DEKRA industrial SAS
 Philippe PUGEAT
 2, place Edmond Regnaud
 Novelparc, Lot 7A
 26 500 VALENCE
 tel:06.10.37.56.70
 philippe.pugeat@dekra.com

ECONOMISTE

GESTECO
 Residence du Parc
 1, rue Pierre Sémard
 26500 PORTES LES VALENCE
 tel:04.75.56.37.19 fax:04.75.44.57.01
 gesteco.veynes@wanadoo.fr

STRUCTURE

BUREAU MATHIEU
 3 impasse des Fontaines - Z.I. les Fontaines
 26120 CHABEUIL
 tel:04.75.43.30.31 fax:04.75.42.07.39
 contact@bureaumathieu.fr

THERMIQUE FLUIDES

BET VERBE
 Le Saint esléve - 27, rue Jean Bouin
 26000 VALENCE
 tel:04.75.43.88.70 fax:09.81.38.45.26
 betverbe@wanadoo.fr

ELECTRICITE

BET GARCIA MIETTON
 4 place Arthur Rimbaud
 26000 VALENCE
 tel:04.75.81.52.49 fax:04.75.41.45.38
 garcia.mietton@wanadoo.fr

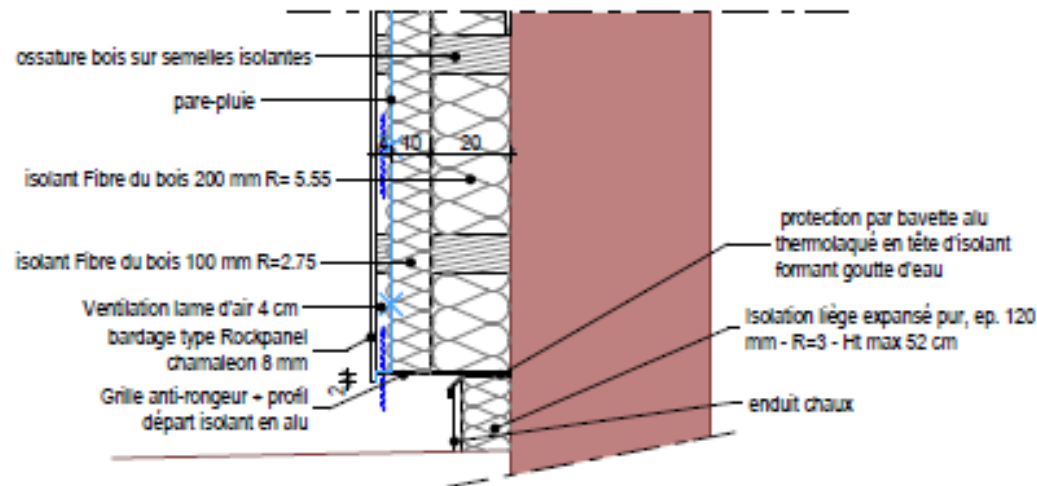
1804M /b

ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

OUTILS / METHODES AVANT CHANTIER

TRAVAILLER LES DETAILS



OPTION

Détail sur pied de bardage



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

OUTILS / METHODES AVANT CHANTIER

AVOIR L'ŒIL SUR TOUTES LES PIECES DIFFUSEES

MIAOULIS - CCTP lot 4 : Cloisons – Doublages – Plafonds - Peintures - Page 5/14

Peintures – Classement A+ - COV < à 1 g/l

Les peintures devront présenter les taux de COV les plus faibles possibles tout en restant durables et qualitatives. Les peintures devront être lessivables.



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

OUTILS / METHODES AVANT CHANTIER

UNE CHARTE DEDIEE

DEMARCHES DEVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITE ENVIRONNEMENTALE

**RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN
GROUPE SCOLAIRE POUR L'INSTALLATION DE LA MAIRIE**
Route de Montéléger
26 800 BEAUVALLON

1. CONTEXTE

Il est rappelé aux entreprises que le projet est réalisé dans le cadre d'une Démarche Développement Durable et Qualité Environnementale bénéfique :

- Aux intervenants du chantier
- Aux futurs utilisateurs
- A l'environnement social, architectural, urbain et paysager à petite et large échelle.

Les matériaux et procédés décrits sont choisis pour :

- Leur cohérence et leur technicité adaptée au site d'intervention
- Leur durabilité
- Leur impact sur l'Environnement

Une Démarche Développement Durable trouve son plein aboutissement uniquement si tous les intervenants du projet coopèrent.

En conséquence, il convient :

- De respecter le projet établi, les matériaux et procédés décrits, les normes des DTU, les avis techniques et autres documents techniques d'application,
- De justifier les équivalences proposées (en l'absence de justification, la Maîtrise d'œuvre se réserve le droit de refuser le produit),
- De faire valider avant exécution des produits que l'entreprise jugerait équivalents à la Maîtrise d'œuvre et au bureau de contrôle qui s'engage à proposer les produits jugés équivalents au Maître d'ouvrage,
- De faire valider avant exécution des procédés que l'entreprise jugerait équivalents à la Maîtrise d'œuvre et au bureau de contrôle qui s'engage à proposer les produits jugés équivalents au Maître d'ouvrage,
- De respecter les règles de sécurité et d'hygiène sur le chantier,
- De respecter l'environnement du site et plus particulièrement les utilisateurs et locaux qui pourraient restés en activité
- De tenir en parfait état de fonctionnement et de propreté les installations de chantier afin d'offrir des conditions de travail décentes aux ouvriers (ex : un réfectoire de chantier ne doit pas être un dépôt).

La Maîtrise d'œuvre est en droit de faire démonter les ouvrages non conformes au projet, aux frais de l'entreprise.

Il est rappelé que les entreprises doivent fournir leur détails et fiches techniques durant le mois de préparation. En l'absence de documents durant ce délai, une pénalité sera appliquée.

Il est rappelé que les plans sont des pièces contractuelles. Il convient de les respecter et de signaler toute incohérence avec les descriptifs au moment de l'offre, dans le cadre du Mémoire Technique. Les plans devront être scrupuleusement respectés : les éventuelles absences aux descriptifs ne pourront donner lieu à l'établissement de devis pour travaux supplémentaires en cours de chantier.

Ces rappels visent à garantir le respect du projet validé par la Maîtrise d'ouvrage, la réalisation d'un chantier simple et agréable et la pérennité de l'ouvrage.



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

BARRIERES AVANT CHANTIER

Délais

Finances (faux prétexte!)

Manque de convictions des partenaires du projet

A priori, idées reçues

Medias et diffusion de mauvaises informations

Les solutions toutes faites et décontextualisées

.....



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

EXIGENCES PENDANT CHANTIER

Un acteur nouveau qui peut tout perturber: l'entreprise

SENSIBILISER – CONTROLER - SANCTIONNER



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

SENSIBILISER PENDANT CHANTIER

Exploiter le temps de préparation de chantier:

Exiger fiches techniques

Engager l'entreprise

Rappeler le principe du « chacun à sa place »



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

CONTROLLER PENDANT CHANTIER

Vérifier les étiquettes des produits livrés

Sonder, faire démonter

Être présent

Utiliser les sens: odorat, ouïe, toucher



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

SANCTIONNER PENDANT CHANTIER

Arrêter le chantier si besoin
Appliquer les pénalités
Rappeler nos responsabilités



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

BARRIERES PENDANT CHANTIER

Délais

Présence trop faible

Interférences

Idées reçues, a priori

Désinformation

Manque de communication

Laxisme ambiant

...

ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

CONSTAT APRES CHANTIER



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

CONSTAT APRES CHANTIER



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

CONSTAT APRES CHANTIER



ATELIER VAD – 05 Décembre 2018

"PRISE EN COMPTE DE LA SANTE EN PHASE CHANTIER "

CONSTAT APRES CHANTIER

